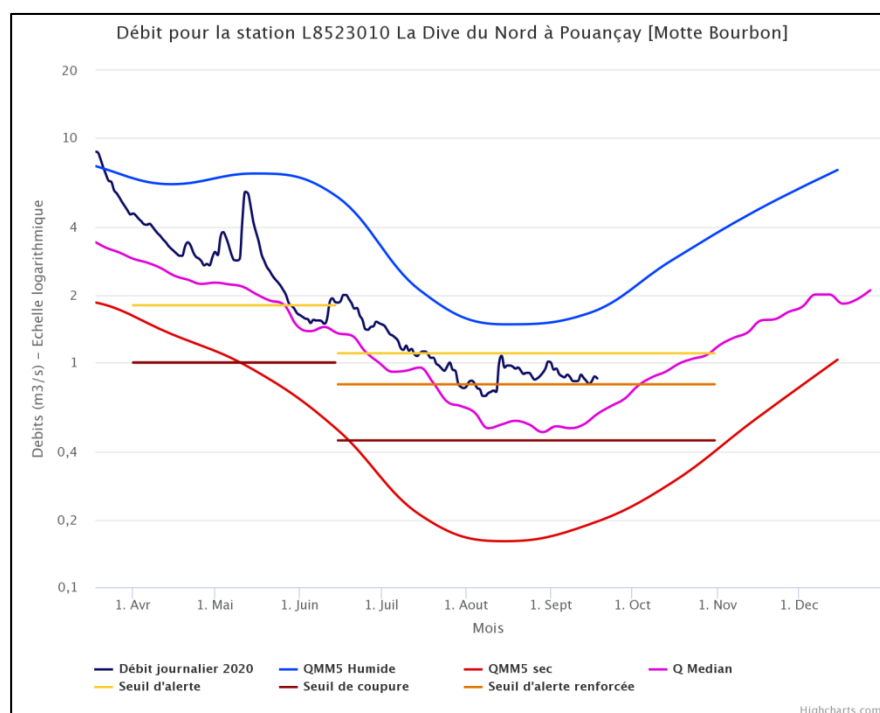


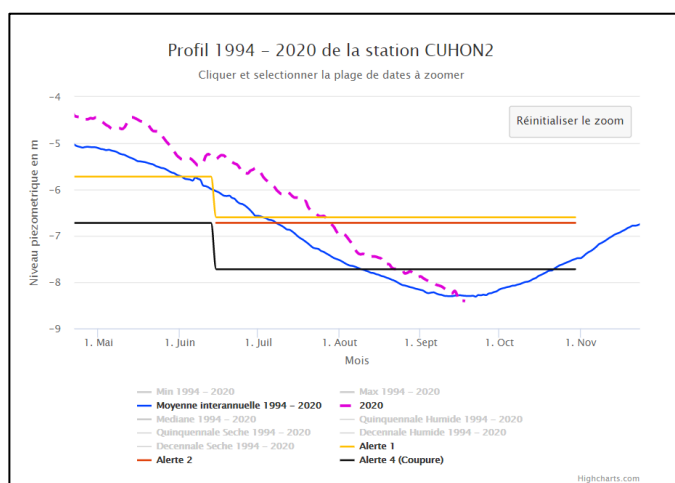
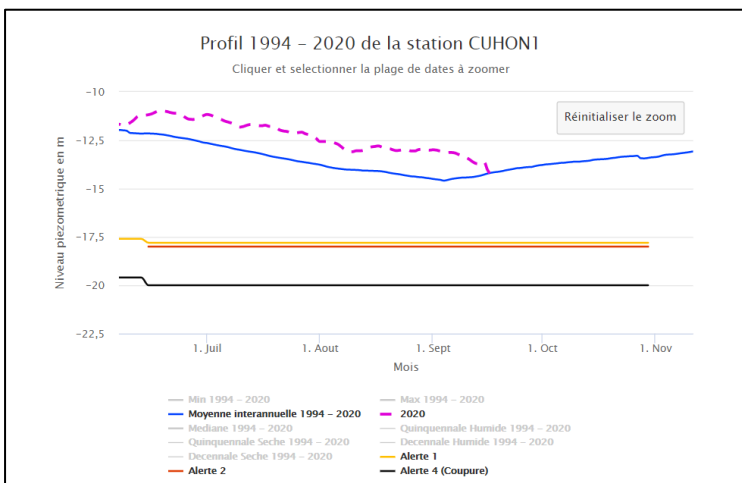
# Info OUGC Dive du Nord - N°17

## Situation de la ressource sur le bassin de la Dive du Nord

INDICATEURS DE GESTION	AOÛT					SEPT			
	du 27 au 2	du 3 au 9	du 10 au 16	du 17 au 23	du 24 au 30	du 31 au 6	du 7 au 13	du 14 au 20	du 21 au 27
POUANCAY (RIVIERE)	P	P	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50
POUANCAY (NAPPE)	P	P	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50	VHR50
CUHON 2	P	VHR50	VHR50	VHR50	Coupure à compter du 28/08	COUPURE	COUPURE	COUPURE	COUPURE
CUHON 1									

- Pas de restriction
- Respect du VHR 70 (-30%)
- Respect du VHR 50 (-50%)
- Interdiction
- P Protocole OUGC





## Restrictions : pas de changement

- ❖ **Coupure sur CUHON 2** : Tous les prélèvements rattachés à CUHON 2 sont interdits sauf dérogation depuis le **vendredi 28 août à 8 heures**.
- ❖ Les **prélèvements en RIVIERE et en NAPPE** rattachés à l'indicateur de **POUANCAY** sont en alerte renforcée d'été : application du **VHR50% depuis le 10 août 2020**.

## Retour des index de compteur

Les index de compteur de la campagne 2020 sont à retourner à l'OUGC, au plus tard, avant le 15 novembre 2020.

Cependant **si votre campagne d'irrigation est terminée, nous vous remercions de nous transmettre vos relevés d'index dès maintenant.**

## Information : restriction sur les usages domestiques

Face à un risque de pénurie, **un arrêté préfectoral limitant les usages domestiques et secondaires réalisés à partir du réseau d'adduction d'eau potable** a été pris sur l'ensemble du département de la Vienne. Les mesures suivantes seront applicables à partir du **19 septembre à 8h** :

- Les lavages des véhicules, voies, trottoirs, façades, toits et terrasses sont interdits.
- Les prélèvements pour les arrosages des espaces verts, jardins d'agrément, terrains de sport et terrains de golf sont interdits de 9h à 19h.

## Contacts

Mail : [ougc@vienne.chambagri.fr](mailto:ougc@vienne.chambagri.fr)

Tel : 05-49-44-74-27